Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260429-DCM_2026_131-DE

DCM DU 29 AVRIL 2026

Dossier suivi par :
Direction générale
direction.generale@ville-liffre.fr

DCM N° : *2026.131*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le **29 avril** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

Date de convocation : 23 avril 2026 - Date d'affichage : 30 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29

25 Présents : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Grégory PRENVEILLE, Yannick DANTON, Alain CLÉRY, Christophe GAUTIER, Alain PÉCHON, Jacques BELLONCLE, Ronan SALAÜN, Patrice RUBERTI, Loïg CHESNAIS-GIRARD, Samuel GATTIER, Maxime LAUBENEAU, Valentin LEMIÈRE et Mesdames Anne-Laure OULED- SGHAÏER, Maud LANGLAIS ELLEOUET, Elsa RUCKERT, Chantal FRANCANNET, Claire BRIDEL, Anne BOUCARD, Ingrid BIRÉE, Gwénaël DUMONT, Claire SIMONET, Karen CHESNAIS-GIRARD, Julie AUBAUD et Merlene DESILES.

4 excusés : Messieurs Sébastien SIMONOT, Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY et Mesdames Laurence BLOUIN-DUFFÉE et Awena KERLOC'H.

4 pouvoirs : Messieurs Sébastien SIMONOT (qui a donné pouvoir à Christophe GAUTIER), Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY (qui a donné pouvoir à Alain PÉCHON) et Mesdames Laurence BLOUIN-DUFFÉE (qui a donné pouvoir à Chantal FRANCANNET) et Awena KERLOC'H (qui a donné pouvoir à Maud LANGLAIS ELLEOUET).

Secrétaire de séance : Merlene DÉSILES.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260429-DCM_2026_131-DE

SOUTIEN AU LIBAN

Madame Anne-Laure OULED-SGHAÏER, 3ème Adjointe en charge des Solidarités Ressources humaines, Égalité femmes-hommes, Gens du voyage, informe l'assemblée que le Liban traverse une période d'urgence absolue.

En effet, depuis le 2 mars dernier, les bombardements et incursions israéliennes ont causé la mort de près de 1 500 personnes dont 130 enfants. Les destructions massives d'infrastructures civiles, d'hôpitaux et de logements ont entrainé le déplacement forcé d'environ 1,2 million de personnes, soit un cinquième de la population libanaise. Les frappes menées par Israël le 8 avril dernier font désormais craindre une extension du conflit au-delà du Sud-Liban, dans un contacte régional déjà extrêmement instable, avec un cessez-le-feu entre les Etats-Unis, l'Iran et Israël restant extrêmement fragile.

Déjà profondément fragilisé par des années de crise économique, politique et sociale, le pays voit aujourd'hui ses ressources s'épuiser. Les collectivités locales, en premières lignes pour accueillir et accompagner les populations déplacées, font face à un manque critique de moyens. Les coupures d'électricité, les pénuries de médicaments et l'inflation galopante aggravent encore la situation.

Les besoins des civils sont immenses : hébergement d'urgence, accès aux soins, soutien psychologique, reconstruction des infrastructures essentielles. Dans ce contexte, la poursuite des actions de coopération décentralisée est rendue particulièrement difficile. C'est pourquoi la mobilisation de mécanismes de solidarité adaptés à l'échelle internationale apparaît aujourd'hui indispensable.

A la demande de ses membres, l'association Cités Unies France ouvre un fonds de solidarité pour le Liban. Ce fonds se veut une aide provisoire, destinée à soutenir la coopération franco-libanaise dans ce contexte de crise aiguë. Les actions mises en œuvre répondront en priorité aux besoins de la population libanaise, en soutenant les collectivités affectées par la crise. Elles seront mises en œuvre en lien étroit avec les partenaires locaux, en concertation avec les représentations institutionnelles, et en complémentarité avec l'action des Etats et des organisations non gouvernementales.

Au titre de la solidarité, la ville de Liffré a depuis de nombreuses années apporté son soutien à de telles situations par le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

Il est proposé au Conseil municipal de voter le versement d'une telle subvention pour venir en aide au Liban via Cités Unies France.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260429-DCM_2026_131-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour venir en aide au Liban via Cités Unies France,
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

A Liffré,
Le Maire
Guillaume BÉGUÉ



Hôtel de ville
Rue de Fougères
35340 LIFFRE

02 99 68 31 45
contact@ville-liffre.fr

www.ville-liffre.fr